

Désertification ou abandon ?

Autant nous soutenons une gestion responsable de l'argent public et la maîtrise des dépenses de fonctionnement, autant nous ne pouvons cautionner une approche uniquement économique.

L'objectif de l'action publique doit être l'intérêt général et le mieux vivre des habitants.

Aussi nous sommes navrés que Madame Gérin, 8^{ème} vice présidente chargée des actions de solidarité et de l'insertion au conseil départemental, ait cautionné une politique qui prive les familles des services sociaux de proximité.

Par souci d'économies, les secteurs de l'action sociale du département vont être regroupés. Les assistantes sociales et la Protection Maternelle Infantile, basées aujourd'hui à l'espace Rosa Parks, vont être transférées à Moirans.

Il y a 10 ans, c'est le Centre médico-psychologique enfant qui quittait Voreppe pour Moirans. Il y a 2 ans, le Centre médico-psychologique adulte était transféré à Saint-Laurent-du-Pont. Aujourd'hui c'est donc au tour de nos assistantes sociales, médecins et infirmières de la PMI d'être délocalisés.

L'accès à des services sociaux et de santé de proximité est un élément majeur de toute politique de prévention. La facilité d'accès pour tous permet d'éviter que les situations s'enlisent, demandant alors beaucoup plus de temps et d'argent pour être résolues, avec des conséquences importantes sur la vie des familles. La proximité, permettant une meilleure prévention, est finalement une source d'économies.

Et pour s'y rendre, quelles liaisons de transport en commun ? Avez-vous déjà essayé d'aller à Moirans en bus ? Bon courage !

Bien sûr, notre vice-présidente va essayer de négocier une dérogation pour sa commune. Tant mieux si elle réussit. Mais pour les autres communes touchées, quel avenir ? Aussi, plutôt que de réfléchir en termes de service à la population, des décisions économiques court-termistes sont prises. Charge ensuite aux élus concernés, suivant leur habileté politicienne, de négocier de petits arrangements !!!

Marie-Sophie Neubert vient de nous quitter.

Pleine de vie, chaleureuse et généreuse, fortement engagée dans la vie associative de Voreppe, elle a mis beaucoup d'énergie et de compétence au service de notre commune et devient en 2008, 1^{ère} adjointe de la commune et vice-présidente au logement au Pays Voironnais. Malgré la maladie, elle a été présente avec nous jusqu'au bout du mandat. Merci Marie-Sophie pour ton engagement, ta générosité et ton courage.

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

Vivre ensemble, des plus jeunes aux plus anciens

Nous écrivons ces lignes le jour du lundi de Pentecôte. Ce jour férié est lié à la journée de solidarité pour les plus anciens en France. Ce dispositif permet le financement des maisons de retraite et structure d'accueil.

À Voreppe notre équipe porte une attention soutenue vers les anciens. Au CCAS un pôle gérontologie est au service de tous ceux qui vieillissent et propose dans tous les domaines un appui aux personnes et à leurs familles pour les accompagner. La politique vers ceux que l'on nomme les seniors se décline dans de nombreux secteurs. Ainsi cette année à nouveau, des Voreppins vont pouvoir profiter d'un moment de dépaysement pendant la semaine « Seniors en vacances ». Cette initiative de notre équipe rencontre chaque année un succès grandissant. Élus et services veillent à l'accès aux droits, notamment dans le cadre de la mise en place des plans liés à l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) versée par le Département. Nous travaillons en collaboration avec le Pays Voironnais qui propose ses services via l'ADPAH et d'autres structures pour que tous puissent bénéficier du meilleur accompagnement. Le foyer logement « Charminelle » agréé par le Département est depuis devenu résidence autonomie et son projet social tient compte de l'évolution des besoins et des attentes des résidents qui sont associés à son élaboration. Sur le quartier de l'Hoirie une nouvelle résidence « Senior » avec des logements locatifs adaptés est en construction. Les divers ateliers pour les plus anciens (mémoire, initiation à l'informatique, gymnastique adaptée, etc.) sont prisés et déployés en Mairie ou à l'Espace R. Parks. Des associations de Voreppe depuis de longues années offrent des activités variées à destination des retraités et bénéficient du soutien de la Municipalité.

Alors que nous fêtons la Semaine Enfance Jeunesse, rappelons qu'une politique publique communale se construit avec le souci de tenir compte de toutes les composantes de la population. Le vivre ensemble s'entend à travers les quartiers, les activités et enfin et surtout des plus jeunes aux plus anciens. La solidarité ne se résume pas à un jour de travail de plus mais se construit en lien avec tous les acteurs publics.

De l'intérêt local

L'opposition a consacré toute sa tribune de mai à commenter un document associatif adressé dans les boîtes aux lettres des Voreppins. Curieuse posture, alors que cette tribune doit permettre de s'exprimer sur l'action municipale ou évoquer des sujets d'intérêt local. L'opposition n'a-t-elle donc rien à dire d'intéressant puisqu'elle semble en être est réduite à commenter un document associatif ?

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.